



Dossier de presse

Inauguration du Centre d'Activité Thérapeutique InterServices (CATIS)

Sommaire

1. Déroulement de la manifestation.....	3
2. Présentation synthétique du projet.....	4
3. Quelles sont les missions du CATIS?.....	5
4. les grandes thématiques de médiations thérapeutiques	5
5. Modalités d'admissions	7
6. Chiffres clefs.....	8
7. plan de la structure	9

1. Déroulement de la manifestation

Elle se déroulera selon le programme suivant :

14h : Accueil des participants et des officiels

14h10 : Discours des officiels :

- 14h10 : Mot d'accueil et discours :
M. Patrick WATERLOT,
Directeur d'établissement

- 14h15 : Discours des officiels
Dr Nassim ARFI – psychiatre
responsable médical du CATIS

- 14h20 :
Dr Sophie LE MONNIER, pharmacienne
Présidente de la CME

- 14h25 :
Mme Stéphanie AUGER
Présidente du Conseil de Surveillance, Conseillère départementale

- 14h30 :
M. Philippe LUCCIONI-MICHAUX
Directeur Délégué départemental de l'ARS Normandie

14h35 : coupé de ruban tricolore et découverte de la plaque

14h40 : photo de groupe devant la structure

14h45 : visite de l'unité

15h15 : verre de l'amitié

2. Présentation synthétique du projet

Les missions premières du Nouvel Hôpital de Navarre sont d'accueillir une population présentant des troubles psychiques à différents stades de la pathologie qui nécessitent des prises en soins différentes.

C'est pourquoi, il apparaît pertinent de proposer un éventail d'activités permettant une réponse adaptée et souple en fonction des besoins, de la capacité et à l'envie propre de la personne dans un cadre préalablement défini avec l'équipe médico-soignante dont le patient dépend.

L'articulation étroite avec l'unité d'origine du patient est primordiale pour que les activités indiquées viennent servir le projet global du patient d'où la nécessité de temps formalisés d'évaluation afin d'adapter la réponse de manière dynamique.

L'objectif général du Centre d'Activités Thérapeutiques InterServices (CATIS) est d'apporter une réponse aux problématiques inhérentes à l'hospitalisation en distinguant l'approche selon le patient et selon les soignants.

➤ Du point de vue du patient :

- Le sentiment d'ennui et de solitude,
- L'altération du lien social,
- L'environnement et l'ambiance d'une unité de soins,
- La promiscuité liée à la collectivité.

➤ Du point de vue des soignants :

- La passivité liée aux symptômes négatifs ou à la dépression,
- Les risques liés à la sédentarité et à l'inactivité,
- L'exclusion sociale,
- La stigmatisation,
- L'absence d'adhésion à la démarche thérapeutique.

Pour répondre à ces constats, le CATIS s'inscrit dans le courant des psychothérapies institutionnelles et permet de :

- Déterminer ce qui est bénéfique pour le patient,
- Permettre également l'expression du patient quant à ses attentes et souhaits,
- Le confronter au regard des autres dans une approche de groupe,
- Développer l'estime de soi et le sentiment de confiance et de sécurité.

3. Quelles sont les missions du CATIS ?

Le CATIS est un espace dédié aux activités thérapeutiques et occupationnelles à destination de tous les patients hospitalisés en complémentarité avec celles menées au sein des unités de soins.

- Aider à sociabiliser par un travail individuel au sein d'un groupe,
 - Accompagner durant la période d'hospitalisation,
 - Eviter la rupture avec les activités ambulatoires et ainsi offrir une continuité avec le CATTP, l'HDJ, la MAS, le foyer occupationnel, le GEM durant l'hospitalisation...
 - Participer à l'élaboration du projet social tel que l'orientation vers les structures du médico-social (FO, MAS...) reposant sur la participation active aux activités et une évaluation,
 - Maintenir ou favoriser l'autonomie des personnes hospitalisées par des actions thérapeutiques voire occupationnelles,
 - Permettre l'intégration de la personne hospitalisée dans son environnement social et familial afin d'améliorer son potentiel d'insertion à l'extérieur,
 - Evaluer les compétences au service du projet individualisé.
 - Permettre à des patients sortis d'hospitalisation et en attente de prise en charge en CATTP ou HdJ de bénéficier d'activités.

Le CATIS propose différentes activités ayant des visées thérapeutiques (avec des activités de réadaptation) ou occupationnelles afin de diversifier les médiations. Chacune des activités fait l'objet d'une présentation synthétique.

Les médiations seront organisées par grandes thématiques telles que :

- L'art-thérapie,
- L'espace corporel et psychocorporel
- Les médiations culturelles,
- L'activité physique et sportive,
- Les activités créatives,
- Les ateliers musicaux,
- Les activités occupationnelles

4. les grandes thématiques de médiations thérapeutiques

L'art-thérapie :

Il s'agit d'une méthode qui permet d'exprimer ses émotions, ses ressentis par le biais d'activités artistiques afin de favoriser le processus de transformation intérieure dans un objectif de mieux être. En art-thérapie le but n'est pas artistique et/ou esthétique, on ne se préoccupe pas de la qualité ou de l'apparence de l'œuvre finale. Dans la pratique et au fil des séances, les objectifs propres à chacun peuvent se révéler ou évoluer.

Les activités sont proposées dans un format collectif, le groupe favorise les échanges et permet de retrouver la pratique du contact avec autrui et le goût de la relation d'aide.

L'espace corporel et psychocorporel:

Les activités de mobilisation physique ont pour but de lutter contre la sédentarité, reprendre contact avec son corps et ses sensations, sortir de sa chambre, observer son environnement... L'expression

corporelle, la sophrologie ludique et le travail de la voix amèneront la personne à développer ses possibilités d'expression, de mobilisation et de connexion aux sensations liées au corps. La dimension psychocorporelle tel la relaxation ou le massage vise l'apaisement du corps et de l'esprit.

Les activités culturelles :

Les sorties (spectacles, visites...) permettent de s'associer à des activités offertes à la population générale, facilitent l'insertion à l'extérieur, travailler le comportement interactionnel avec ses pairs, s'intéresser à la culture, comprendre le thème et savoir le partager avec l'autre... Les sorties culturelles vont également contribuer au travail de repérage et l'autonomie dans l'espace social. Au travers des relations de groupe, elles développeront les habiletés sociales, la capacité à interagir et à communiquer. Des partenariats seront à envisager avec les acteurs locaux (théâtre, médiathèque, musées, salles de spectacle..).

L'activité physique et sportive :

L'activité physique et sportive individuelle ou collective permet de répondre à des objectifs multiples notamment celui de aux facteurs de risque que représente le surpoids accentué par la prise de traitement neuroleptique et la sédentarité. L'activité physique et sportive permet des mises en situation par la reconstitution d'un groupe social dans le contexte d'un sport ou d'une activité. Elle contribue à une extériorisation progressive. L'accompagnement individuel est également un réel atout pour que la personne découvre son potentiel physique et moteur tout autant que ses limites d'une manière valorisante et non jugeant. La recherche de la performance n'est pas l'objectif de l'activité mais davantage un moyen. Elle peut également être une passerelle éventuelle vers le sport en milieu ordinaire. C'est pourquoi, des partenariats sont construits avec les associations et la ville pour bénéficier d'infrastructures (accès à la piscine, stade, amicale de Navarre, club de pétanque...).

Les activités créatives :

La création permet d'exprimer, projeter un ressenti dans un geste ou une couleur, le partager, reprendre confiance dans sa capacité à être et à faire. C'est une voie de communication autre que le langage qui permet d'exprimer ses émotions. Les activités artistiques peuvent aussi jouer le rôle de « soupape émotionnelle » à certains moments de la maladie. Elles favorisent la valorisation et l'épanouissement personnel en éprouvant ou en retrouvant, pour certains, du plaisir à créer. Par ailleurs, Les activités « manuelles » permettent de mobiliser la concentration, la dextérité et la coordination. Plusieurs supports peuvent être utilisés (poterie, peinture/dessin, sculpture...).

Les activités culturelles :

Les sorties (spectacles, visites...) permettent de s'associer à des activités offertes à la société, facilitent l'insertion sociale à partir d'un but décentré du seul but de la socialisation, travailler le comportement interactionnel avec ses pairs, s'intéresser à la culture, comprendre le thème et savoir le partager avec l'autre...Les sorties « récréatives » ou culturelles vont permettre de renforcer le repérage et l'autonomie dans l'espace social. Au travers des relations de groupe, elles développeront les habiletés sociales, la capacité à interagir et à communiquer.

Les ateliers musicaux :

Les médiations par la musique ou le son permettent d'instaurer ou de restaurer une communication entre le soignant et le patient. C'est à la fois un moyen d'expression des émotions, des souffrances et des sensations. Ils peuvent également concourir à un apaisement des tensions et peuvent être articulés avec d'autres ateliers. Les ateliers musicaux favorisent le potentiel créatif de chacun, mais le « chef-d'œuvre »

n'est pas un but en soi. Le patient n'a, d'ailleurs, pas besoin de la maîtrise d'un instrument en particulier pour s'y inscrire. Les ateliers musicaux ou la musicothérapie sont un moyen de mobiliser la pensée du patient en s'appuyant sur son histoire sonore et/ou musicale, ses capacités d'improvisation et l'analyse de son vécu sonore dans le but de soulager la souffrance psychique.

Les activités occupationnelles :

Certaines activités ont une visée occupationnelle. En effet, la gestion du temps libre et de loisirs s'inscrit à la fois dans une démarche thérapeutique, réadaptative et dans un but de réinsertion sociale et au service du projet de vie du patient. Elles permettent, souvent autour de médiation ludique de permettre une préparation à intégrer un foyer occupationnel ou à savoir faire face à l'ennui et à la solitude pouvant amener à une ré hospitalisation. Elles pourront être proposées au sein de la cafétéria autour de nombreux supports (jeux de société, atelier de création, activités manuelles tel la couture...). Bien qu'à visée occupationnelles, elles sont indissociables du soin.

La cafétéria, centre social :

La cafétéria est un lieu essentiel de l'hôpital où les patients peuvent aller effectuer des achats de premières nécessités, prendre une consommation, seul ou en groupe ou avec leur entourage lors de visite.

5. Modalités d'admissions

Sur la base d'une indication médicale, un protocole de prise en charge est défini et contractualisé avec le patient et l'équipe dont il dépend.

Il intègre une période permettant d'en faire l'évaluation et ajuster les objectifs. Il permet également de ne pas inscrire le patient dans une forme de routine et de perdre l'importance des objectifs thérapeutiques.

Ensuite, en réunion d'équipe pluri professionnelles animée par le médecin référent du CATIS et l'encadrement paramédical du CATIS, il est décidé d'une admission & les modalités de prise en charge au sein du CATIS : type(s) de médiation, durée de la prise en charge, date de l'évaluation intermédiaire en présence de l'équipe d'origine et date d'évaluation finale.

Une évaluation des aptitudes peut être réalisée depuis l'unité de soins par un des membres de l'équipe du CATIS. La prise en charge par l'équipe du centre des activités relevant d'une indication médicale, l'inscription dans la démarche de l'équipe médico-soignante d'origine et du patient est primordiale. Une présence continue le temps défini et selon les modalités contractualisées s'impose donc.

Lors de l'évaluation intermédiaire, les objectifs pourront être réorientés. De même, qu'une fin de prise en charge pourra être décidée.

Une évaluation finale sera réalisée lors d'une synthèse avec l'équipe d'origine et le patient

Durant la prise en charge des patients au CATIS, un système de référence est mis en place. Le(s) référent(s) a la responsabilité d'écrire et de mettre à jour les synthèses des patients. Il est également un interlocuteur privilégié (mais non exclusif) auprès des équipes de soins dont le patient dépend.

Le programme des activités thérapeutiques est élaboré en réunion d'équipe avant l'accueil du patient. Il est transmis à l'équipe de l'unité d'hospitalisation.

6. Chiffres clefs

Depuis son ouverture le 10 juin 2022, **180 patients** ont été pris en charge par l'équipe du CATIS. Les patients sont adressés sur indication médicale.

Superficie : environ 300 m2 en rez-de-chaussée avec jardin privatif

Les travaux de réhabilitation s'élèvent à 92.099 €. Ils ont porté notamment sur les points suivants : Electricité, Maçonnerie intérieure/extérieure, isolation, faux plafond, , sols. Il reste encore mettre aux normes la rampe PMR.

Les achats de mobilier s'élèvent à 38.115 €.

Effectifs :

Pour mener à bien ses missions et proposer différents type d'activités, l'équipe est pluri professionnelle avec des qualifications et compétences autant diversifiées que complémentaires :

- Médecin psychiatre référent de la structure,
- Un temps de cadre de santé paramédical,
- 3,5 ETP d'Infirmier(e),
- 2 ETP AMP avec spécialisation en Art thérapie,
- 4 ETP d'aides-soignants
- 0,4 ETP de Psychologue
- 1 ETP Educateur sportif
- 1 ETP OPQ

7. plan de la structure

